Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/3002

1.6.2026

APPEL À CANDIDATURES

pour le poste de greffier de la Cour de justice de l'Union européenne

(C/2026/3002)

Le poste de greffier de la Cour de justice de l'Union européenne sera prochainement vacant. Le greffier sera désigné selon la procédure prévue à l'article 18 du règlement de procédure de la Cour de justice.

Le greffier est nommé pour un mandat de six ans. Son statut et ses conditions d'emploi sont régis par le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, le règlement de procédure de la Cour de justice ainsi que par le règlement (UE) 2016/300 du Conseil du 29 février 2016 fixant les émoluments des titulaires de charges publiques de haut niveau de l'Union européenne [1].

Nature des fonctions

Le greffier assiste la Cour de justice dans l'exercice de ses fonctions juridictionnelles. À ce titre, il assure les missions décrites à l'article 20 du règlement de procédure de la Cour de justice.

Par ailleurs, le greffier est le secrétaire général de l'institution, qui se compose de deux juridictions, à savoir la Cour de justice et le Tribunal de l'Union européenne. Sous l'autorité du président de la Cour, il assure l'administration de l'institution et en dirige les personnels et les services. Il exerce, par délégation de la Cour, les fonctions d'ordonnateur des crédits figurant au budget de l'institution.

Compétences requises

Les candidats devront:

— être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne,

— posséder une formation juridique complète sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire ainsi qu'une connaissance approfondie du droit de l'Union européenne et du fonctionnement de ses juridictions,

— disposer de 15 années d'expérience professionnelle, dont une partie significative dans des fonctions de responsabilité à très haut niveau,

— posséder une très bonne connaissance des langues anglaise et française. La connaissance d'autres langues officielles de l'Union européenne sera appréciée.

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront parvenir à la Cour de justice, par courrier électronique uniquement, à l'adresse électronique Greffier.CJUE@curia.europa.eu **au plus tard le 24 juin 2026 à 12 heures**.

Les actes de candidature seront accompagnés i) d'un curriculum vitæ donnant tous renseignements sur la nationalité, les titres universitaires, les connaissances linguistiques, les occupations actuelles et antérieures ainsi que sur l'expérience judiciaire et internationale éventuelle des candidats et ii) d'un bref exposé sur la vision du candidat concernant l'exercice du poste à pourvoir (5 pages maximum).

[1] JO L 58 du 4.3.2016, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2016/300/oj.